

Charte de la Fruits Invasion

GRATUITE

Les villes, villages, les établissements publics ou privés dans lesquels une Opération Fruits Invasion est organisée s'engagent à redistribuer gratuitement les fruits issus des arbres plantés pendant la Fruits Invasion. Les fruits ne seront en aucun cas revendus mais, lorsque l'accès n'est pas public, ils seront ramassés pour être offerts.

SUIVI

La Fruits Invasion s'engage à faire un suivi avec l'établissement ou la municipalité, engager dans l'action Fruits Invasion et ce par des conférences, au moyen d'opérations de sensibilisation citoyenne et par la mise à disposition de bénévoles afin d'entretenir les plantations (taille, arrosage, etc.). De plus, les communes ou établissements privés type collège, lycée, etc. s'engagent également, en fonction de leur capacité, à entretenir d'une façon générale les arbres ou les jardinières de légumes, par l'arrosage et tout autre moyen nécessaire. Le but étant à long terme que le public ou les habitants concernés par la Fruits Invasion soient sensibilisés et prennent en charge l'entretien des arbres et des jardinières de légumes.

SECURITE

L'association Fruits Invasion assure la sécurité pendant l'Opération Fruits Invasion. Des bénévoles de sécurité seront mis en place. De plus, l'événement sera communiqué au service de police et à la gendarmerie locale, afin de solliciter leur présence.